

Au sommaire

12 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Publicité foncière. Notaires : obligation de dépôt des documents par voie électronique

Baux d'habitation et à usage mixte. Mesures d'application relatives aux organismes de foncier solidaire et au bail réel solidaire

Urbanisme / Construction. Performance énergétique : mise en œuvre des obligations pour les bâtiments à usage tertiaire et les travaux de ravalement

Collectivités territoriales. Allègement de certaines obligations déclaratives des collectivités territoriales et des entreprises

18 FAMILLE - PATRIMOINE

Pacte civil de solidarité (PACS). Mise en œuvre des nouvelles compétences en matière de pacs

État civil. Modifications relatives à l'état civil

21 RURAL

Aménagement foncier. Autorisation d'exercice du droit de préemption de la SAFER de la Martinique

22 PROFESSION

Notaires. ECCT : forme et date limite de dépôt des candidatures

À LA Une

Décret explicitant les règles de nomination des notaires

Un nouveau décret vient d'être publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017, qui concerne – une fois encore – directement les officiers publics et ministériels. Le texte explicite notamment les règles de nomination pour les notaires associés ou salariés, lorsque la société est titulaire de plusieurs offices. > **LIRE P. 1**

Réforme du régime de l'agent des sûretés

L'agent des sûretés créé par la loi du 19 février 2007 instituant la fiducie n'a pas connu le succès pratique escompté. En vue de rendre cette institution plus efficace ainsi que plus compétitive au plan international, la loi *Sapin 2* du 9 décembre 2016 a autorisé le gouvernement à réformer le dispositif. Tel est l'objet de l'ordonnance qui vient d'être publiée au *Journal officiel* du 5 mai 2017. > **LIRE P. 6**